



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
22 février 2016  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 21 février, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous faire tenir des informations sur deux attentats terroristes qui ont visé, une fois encore, le quartier résidentiel de Zahra, dans la ville de Homs.

Le matin du 21 février, deux voitures piégées ont explosé l'une à la suite de l'autre dans le quartier de Zahra, à Homs. D'après un premier bilan préliminaire, elles ont fait au moins 46 morts et plus de 110 blessés, dont la plupart grièvement, ainsi que des dégâts considérables aux biens et aux infrastructures. Comme nous l'avions indiqué dans des lettres antérieures, des attaques analogues dans le quartier avaient déjà fait des centaines de morts parmi les femmes, les enfants et les personnes âgées. Face à ces attaques, le Conseil de sécurité a conservé le mutisme le plus total, ne manifestant aucun intérêt et n'exprimant aucune condamnation, malgré l'ampleur des dégâts, sur les plans humain et matériel, et la violence des explosions. Il avait pourtant réagi à des incidents semblables, voire moins alarmants ou horribles.

Ces bombardements s'inscrivent dans le prolongement d'actes terroristes perpétrés systématiquement par des groupes terroristes armés, dont chacun sait qu'ils sont instrumentalisés par les régimes saoudien et turc sur le sol syrien. Ces attaques constituent leur réponse à la suite de révélations concernant leur rôle, à savoir susciter et alimenter la crise en Syrie. Ils cherchent tout particulièrement à entraver l'action diplomatique en vue d'une issue politique à la crise.

Le Gouvernement souligne que ces crimes et massacres ne diminueront en rien sa détermination à lutter contre le terrorisme et à s'efforcer de trouver une issue politique à la crise entre les Syriens et sous commandement syrien, en vue de l'élimination du terrorisme et du rétablissement de la sécurité et de la stabilité au profit du peuple syrien.

Le Gouvernement demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU de condamner vigoureusement et sans tarder ces crimes terroristes, de s'acquitter des responsabilités qui sont les leurs sur le plan du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de prendre des mesures préventives et punitives immédiates à l'encontre des États qui soutiennent et financent le terrorisme, tout particulièrement l'Arabie saoudite, la Turquie et le Qatar. Le Conseil doit empêcher ces régimes de soutenir le terrorisme et de mettre en péril la paix et la sécurité



internationales et les amener à appliquer intégralement les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**

---